

## Bulletin du 2 mai 2024

Les nouveautés par rapport au bulletin du 18 avril sont indiquées en rouge.

### RESUME

Culture	Organisme/soin	P	I	Intervention
<a href="#">Céréales</a>	Fumure azotée			Derniers apports (avant gonflement)
	Vivaces			Lutte chimique contre vivaces avant gonflement
	Régulateur			Application d'un régulateur selon la météo
<a href="#">Betteraves</a>	Limaces			Suivi et épandage de granulés
	Adventices			Intervention en fonction de la stratégie
<a href="#">Pommes de terre</a>	Mildiou			Premier foyer annoncé en pdt primeurs
<a href="#">Tournesol</a>	Corneilles			Mesures de protection dès la levée
<a href="#">Herbages</a>	Météo des prés			

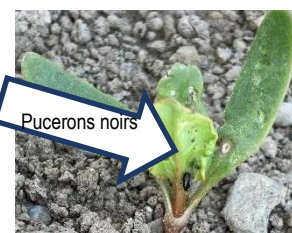
P=Présence (■=aucun ; ■=faible ; ■=fréquent) I=Intervention (■=peu de cas ; ■=à surveiller/à prévoir ; ■=suivi impératif).

L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité du signataire. N'utiliser que des produits de traitement des plantes homologués, des liens plus précis se trouvent sur [notre site](#). Utilisez le produit phytosanitaire avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Le détail des exigences d'utilisation des produits est résumé dans un [fichier Excel](#) et les **fiches techniques AGRIDEA**.

### Pucerons de la betterave : stratégie de lutte

Il est important de distinguer le **puceron vert du pêcher** (transmission initiale des jaunisses) et les **pucerons noirs** (transmission des jaunisses au sein de la parcelle) afin de cibler au mieux la lutte. **Les contrôles de cette semaine mettent en évidence des pucerons verts sur quelques parcelles précoces sur La Côte**. En l'état, il n'est toutefois pas encore possible de connaître la virulence de ces pucerons. Les expériences des dernières années indiquent cependant que la protection des jeunes stades (avant 10 feuilles) est primordiale.



Sur les **parcelles qui ne sont pas destinées à être protégées**, aucune intervention n'est à envisager, le choix variétal devrait permettre de limiter les dégâts des viroses. La météo de ces prochains jours limitera le vol. Il est possible en tout temps de désinscrire les parcelles.

Sur les **parcelles avec protection**, les interventions débiteront dès que les 2 vraies feuilles seront bien déployées. Il est important de renouveler la protection tous les 10 à 15 jours, une intervention est estimée comme insuffisante. Trois substances actives sont homologuées : ACETAMIPRIDE à 0.2 kg/ha + mouillant et correction de la dureté de l'eau, SPIROTETRAMAT à 0.45 l/ha + huile et FLONICAMIDE 0.14 kg/ha + mouillant. Le flonicamide doit être appliqué en dehors du vol des abeilles lorsque des plantes en fleurs ou des exsudats de pucerons attirent les abeilles dans la parcelle. Il est essentiel de limiter la dérive sur d'éventuelles parcelles de colza voisines.

	Avril	Mai	Juin	Juillet
Vol pucerons		Début	fin	
Interventions		Movento SC/Teppeki (efficacité 10 à + 15 j.) Movento SC/Teppeki (efficacité 10 à 15 j.) ACETAMIPRIDE (soumis à <a href="#">autorisation</a> )		
Protection				

Selon des observations étrangères, l'acétamipride pourrait avoir une efficacité contre les larves de charançon de la betterave. La présence du charançon va donc faire l'objet d'un réseau d'observation et l'intervention contre le puceron à l'aide de l'ACETAMIPRIDE interviendra dès l'apparition du charançon. Ainsi les deux ravageurs seraient présents simultanément sur les parcelles et pourraient être contrôlés.

## CEREALES

Stade: 1 noeud à épiaison (orge)

### Fumure

La fumure azotée sera apportée avant le gonflement de la tige afin de permettre une absorption avant la floraison.

### Désherbage de printemps: (FT 2.3.9, 2.3.12)

Les conditions sont à nouveau propices aux interventions spécifiques contre les vivaces ([chardon](#), [liseron](#) ou [rumex](#)). Les interventions se feront avec des hormones (FLUROXYPYR) ou des sulfonilurées (FT 2.3.9) au plus tard lorsque la dernière feuille sera présente. **Hoestar ou Pixxaro EC permettent une intervention jusqu'au stade gonflement.** Lorsque du gaillet est également présent, préférer les produits contenant du FLUROXYPYR, du FLORASULAME ou de l'AMIDOSULFURON.

Toutes les racines de **betteraves** n'ont pas gelé cette année ; pour éviter la production de graines, il est important de les arracher manuellement (pour la betterave Conviso) ou de choisir une sulfonilurée pour les betteraves standard. **Laisser quelques jours entre l'application de régulateurs et les herbicides.**



### Bordures herbeuses

Afin d'éviter la transmission de maladies (ergot) ou la diffusion des graines, il est recommandé de faucher les bordures de parcelles avant la floraison des graminées. Les [bromes](#) colonisent les parcelles depuis la bordure en particulier dans les parcelles sans labour. Ces graminées sont difficiles à combattre dans les céréales.

### Régulateurs de croissance (FT 2.4.1)

Les conditions sont à nouveau propices à l'application de régulateurs. Les produits à base de TRINEXAPAC seul (ex. Moddus) peuvent être appliqués jusqu'à CD 37, le Prodax pourra être utilisé jusqu'au stade gonflement (FT 2.4.5) **Il est recommandé de ne pas dépasser le stade apparition des barbes avec les produits à base d'ETHEPHON.** Seul Prodax peut être mélangé avec certains herbicides. Respecter les restrictions de mélange avec les fongicides. Attendre 5 jours entre l'application d'un régulateur à base de TRINEXAPAC et d'un herbicide (14 jours pour l'ETHEPHON). Laisser un témoin non traité permet d'évaluer l'agressivité du produit et son effet régulateur.

### Maladies foliaires de l'orge (FT 2.5.3)

Les maladies ([rhynchosporiose](#), [helminthosporiose](#), [rouille naine](#) et [oïdium](#)) sont observées dans le [réseau d'observation](#). Dans certaines parcelles la présence de rouille est relativement forte.

**L'application de fongicide est possible jusqu'à la floraison mais le mélange avec ETHEPHON ne pourra se faire que jusqu'à la sortie des barbes.** Les produits

Seuil orge	% atteint
oïdium	25-50 feuilles F1-3
helminthosporiose et	
rhynchosporiose	15-25 feuilles F1-3
rouille naine	30 feuilles F1-3
grillures	1ers symptômes

contenant du PROTHIOCONAZOLE possèdent une certaine efficacité contre les grillures. Laisser un témoin non traité pour évaluer l'efficacité des interventions.

### Maladies du blé (FT 2.5.3)

Les fortes amplitudes thermiques ont provoqué des jaunissements des feuilles sur de nombreuses parcelles. S'il n'y a pas de petits points noirs dans les taches (pycnide), il s'agit de dégâts physiologiques et non de maladie. Aucune intervention n'est donc nécessaire et la sortie des programmes (Extensio) est **déconseillée.**

La [rouille jaune](#) n'est pratiquement pas observée. Dans le [réseau d'observation](#) la [septoriose](#) a progressé vers le haut mais les nouvelles feuilles ne présentent que peu de symptômes. La météo dès la sortie de la dernière feuille sera déterminante sur la progression de la maladie. **La rouille brune apparaît sur les premières parcelles.** Lors d'une

Seuil blé	% atteint
piétin verse	15-20 tiges
oïdium	25-50 feuilles F1-3
rouille brune	10 feuilles F1-3
rouille jaune	3-5 feuilles F1-3
septoriose	20 feuilles F4

application sur la dernière feuille, les produits contenant le groupe FRAC 7 (SDHI) sont à privilégier. Les cultures présentent beaucoup de taches physiologiques qui ne doivent pas être confondues avec les maladies (pas de points noirs au centre des taches). Si le seuil est dépassé, choisir dans la FT [2.5.15](#) un fongicide adapté.

Certains engrais ([voir liste](#)) peuvent influencer l'impact des maladies (oïdium, septoriose). L'application se fait de manière préventive. La plupart ne sont pas des produits phytosanitaires et sont également utilisables dans le programme sans PPh (Extensio).

Laisser un **passage non traité** pour évaluer l'efficacité des interventions. Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

### Ravageurs

Les œufs de [criocères](#) sont présents mais ils ont souvent été lavés par les précipitations. Contrôler la présence de larves entre l'apparition de la dernière feuille et la floraison pour décider d'une intervention. Si le seuil de 2 larves/ tige (2 larves/F1 dès épiaison) est dépassé, on pourra traiter le soir avec Audienz + mouillant (pas sur orge et avoine). Gazelle 120 FL est soumis à [autorisation](#) en toutes régions.

Les [chlorops](#) (œufs blancs de 2 mm de long) peuvent provoquer des dégâts principalement sur les **céréales de printemps**. La lutte contre les chlorops se fera avec les insecticides mentionnés sur la FT [2.6.3](#) jusqu'au stade sortie de la dernière feuille si 20% des talles présentent des œufs ([autorisation](#) SPP nécessaire).

### BETTERAVES

La présence de [limaces](#) est à contrôler dès la levée en particulier dans les semis sous litière. Nous recommandons d'alterner les produits à base de METALDEHYDE et de PHOSPHATE DE FER afin de respecter les restrictions



d'utilisation (max. 700 g de METALDEHYDE /ha et intervalle minimum de 14 jours).

### Désherbage

Sur les parcelles les plus précoces, la première intervention d'herbicide ciblera les colza ou chénopodes (FT 3.3.3-6). La cuticule délavée de la betterave la rend sensible aux herbicides, il s'agira de doser au mieux les produits pour éviter la phytotoxicité. Lors de dégâts importants d'altises, il est recommandé d'attendre 2 à 3 jours après une application d'insecticide. Début ou Lontrel nécessitent des températures dépassant 12°C et un fort ensoleillement pour avoir une efficacité suffisante (max 800 g/ha de METAMITRONE). Les produits tels que Spectrum ou Venzar nécessitent des précipitations pour une bonne efficacité. Lors de présence importante d'éthuse, les produits à base de QUIMERAC (interdit en S2) offrent une efficacité supplémentaire. L'intervention avec Conviso One sera gérée en fonction du stade des chénopodes (2 à 4 feuilles), il est recommandé de spliter (2 x 0.5 l/ha). L'ajout d'huile à chaque intervention est indispensable à une bonne efficacité.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

L'OSAV a communiqué que l'utilisation des produits à base de triflurosulfuron (Début ou Début DuoActive) sera interdite au 1er avril 2025. Il est donc essentiel de ne pas garder ces produits en stock.

### Pucerons

Dans le réseau d'observation des [pucerons](#) vecteurs des jaunisses et des [charançons](#) des **dépassements du seuil** puceron (2 pucerons verts sur 50 plantes) sont constatés sur **des parcelles en dessous de 600m en toutes régions**. Sur les parcelles qui permettent l'utilisation des insecticides la stratégie de protection contre les pucerons sera basée prioritairement sur les produits à base de SPIROTETRAMAT (Movento SC) à 0.45 l/ha + huile et FLONICAMIDE (Teppeki) 0.14 kg/ha + mouillant. Ces produits ne sont pas soumis à autorisation en PER et les interventions se feront dès que les premières vraies feuilles seront bien développées (végétation capable d'absorber le produit). Les produits à base d'ACETAMIPRIDE (0.2 kg/ha + mouillant et correction de la dureté de l'eau) seront réservés à la dernière intervention dans l'espoir d'avoir un éventuel contrôle des charançons. Ils sont soumis à [autorisation](#).

### Altise

Le vol d'[altise](#) reprendra avec l'augmentation des températures. Les plantes tolèrent jusqu'à 25% de perte de feuillage. L'intervention est soumise à [autorisation](#), le choix des produits inclura les conditions d'utilisation (FT 3.6.5) et la mise en place d'un témoin non traité. Les pyréthrinoides ne sont pas sélectives et leur impact environnemental est très important, leur utilisation doit donc être bien réfléchi.



### POMMES DE TERRE

### Désherbage (FT 4.33)

Le [désherbage mécanique](#) (FT 4.31) est possible sur des parcelles sans vivaces et avec une pression faible de gaillots.

En PER, le désherbage chimique peut s'appliquer en pré-levée ou en post-levée. La FT 4.33 donne les stratégies d'application des herbicides à base de METRIBUZINE en fonction de la sensibilité des variétés (lorsqu'elle est connue).

Très sensible	Annabelle, Jazzy, Venezia, Laura, Innovator
Sensible	Agata, Lady Christl, Queen Anne, Jelly, Kiebitz, Lady Rosetta, Pirol
Peu sensible	Celtiane, Charlotte, Ditta, Victoria, Agria, Ivory Russet, Markies, Lady Claire, Verdi
Non sensible	Amadine, Erika, Désirée, Fontane

Avant de traiter, laisser les buttes se raffermir au moins 2 jours après le dernier buttage. Une répétition du buttage permet également une lutte mécanique contre les adventices.

### Mildiou (FT 4.53/54)

Un premier foyer a été annoncé à Ecublens sur primeurs.

Les conditions sont propices au développement du [mildiou](#). Dans les parcelles de pommes de terre primeur, il est important de surveiller le mildiou lorsque les cultures sont découvertes et de privilégier l'application de produits avec un effet anti-sporulant. Si vous découvrez un foyer de mildiou avertissez-nous, s'il vous plaît, au plus vite au 021 557 99 00.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

L'OSAV a communiqué que l'utilisation des produits à base de métiram (Aviso, Metiram WG, Polyram DF) sera interdite au 1er juillet 2025. Ces produits sont donc utilisables pour cette saison et la suivante.

### MAÏS

#### BIO

Des faux-semis avant la mise en place du maïs permettent de détruire les plantules et ainsi limiter les levées d'adventices dans les cultures.

### Corneilles et corbeaux

L'utilisation de semences traitées au Korit 420 FS est encore possible pour cette année. Pour la première fois, un produit naturel à base de poivre a été homologué par l'OSAV jusqu'au 31 août 2024. Le Black Pepper Oleoresin (BPO) commercialisé sous le nom d'Ibisio peut être traité sur les semences de maïs. A notre connaissance, les variétés de maïs suivantes devraient être proposées avec ce traitement :

Maïs ensilage précoce	DKC3218
Maïs ensilage et grain	DKC3434, DKC3400, DKC3888, DKC3939, DKC4598



Un semis profond (>6 cm) permet de limiter le prélèvement de graines. Il est essentiel d'enfouir les grains de maïs à la surface afin d'éviter d'attirer les corneilles. Il existe de nombreux moyens pour effrayer les corneilles, **mais il faut modifier le dispositif tous les 3 à 4 jours**. Alternier les méthodes : ballons à hélium, corneille morte posée dans une caisse, bandes à oiseaux, plumes plantées dans le sol, etc.



Diverses expériences montrent qu'une présence de végétation au moment du semis pourrait diminuer l'attractivité de la culture.

### Désherbage (FT 5.3.3-4)

La culture de maïs se prête bien au sarclage dès le stade 3 feuilles de la culture. Auparavant, un passage de herse étrille est possible avant la germination du maïs (voir FT 5.3.1-2).

Le désherbage chimique de **prélevée** n'est pas autorisé en PER, sauf pour les traitements en bande.

**Pour le désherbage au stade 1 à 2 feuilles (FT 5.3.7-9), il est possible d'utiliser les herbicides racinaires, la dose peut être réduite sur sol léger et en mélange avec des produits foliaires. L'efficacité des herbicides racinaires est diminuée sur sol sec et en terre humifère. Appliquer les herbicides à base de sulfonilurées (Equip, etc.) ou de tricétones (Barst, Callisto, Laudis) au stade 4 feuilles, lorsque les adventices sont levées, mais pas trop développées. Afin de permettre à la culture de reformer sa cuticule, attendre 1 à 2 jours ensoleillés après une période pluvieuse.**

### Lutte contre le souchet dans le maïs (FT 20.46)

La culture de maïs est bien indiquée pour lutter contre le **souchet comestible** (FT 5.3.7-9).

Après un faux-semis, appliquer un produit contenant du S-METOLACHLORE (**dernière année d'utilisation**) en pré-semis et incorporer à 10-15cm de profondeur ; une **autorisation** est nécessaire en PER.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau **superficielle** ou **souterraine**.

### TOURNESOL

#### Semis

Il est important d'anticiper les dégâts de **corneilles** et de pigeons qui pénètrent généralement en début de journée sur les parcelles. **Vu la météo maussade et le manque de croissance, il est important de modifier régulièrement le « dispositif corneille » mis en place.** La tige est sectionnée et, à la différence des dégâts de limaces, il ne reste pas de traces de végétation (■ **mesures de lutte**).



Le ressemis peut être soutenu par la DGE, les annonces se font par le surveillant permanent et le **site dédié**.

Le ressemis d'une autre culture après travail du sol est conditionné à l'herbicide appliqué :

	Maïs	Soja	Sorgho
ACLONIFENE	Oui	Non	Oui

	Oui	Non	Non
PENDIMETHALINE	Oui	Non	Non
DIMETHENAMIDE	Oui	Oui	Non
METOBROMURON	Oui	Oui	Non

Avec les précipitations, surveillez également les **limaces** dès la levée. La durée de protection des granulés anti-limaces est variable en fonction des précipitations.

### Désherbage (FT 8.31-34)

Les FT 8.3.1-2 décrivent les possibilités de **désherbage mécanique**. Prévoir une combinaison des outils de sarclage dès le stade cotylédons.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Tournesol	Herse étrille		6-10 **		2-6 **	2-6 **	2-6 **	6-10 ***	6-10 ***	6-10 ***
	Houe rotative		6-10		6-10	>10	>10	>10	>10	
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6	2-6	
	Sarcluse à dent					2-6	2-6	2-6	2-6	
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	2-6	2-6	
	Sarcluse avec doigts					2-6	2-6	2-6		

Le désherbage chimique du tournesol doit être effectué en prélevée (FT 8.3.3). La variété P64HE118 pourra être traitée avec Express SX à 30 g/ha au stade 2-4 feuilles puis à 30 g/ha au stade 6 feuilles du tournesol (env. 10 jours d'intervalle). Le sarclage permet également de pallier au manque d'efficacité des herbicides.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau **superficielle** ou **souterraine**.

### POIS PROTEAGINEUX

Le **désherbage mécanique** se fera en fonction de la portance du sol. L'intervention est délicate dès que les vrilles se touchent sur la ligne.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Pois protéagineux	Herse étrille		2-6 *			2-6 **	2-6 ***	2-6 ***	2-6 ***	
	Houe rotative		6-10			6-10	>10	>10		
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6		

### FEVEROLE

La féverole se prête bien au désherbage mécanique, semée à 30 cm et plus d'interligne, un sarclage est possible.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Féverole	Herse étrille		2-6 *			2-6 *	2-6 *	2-6 *		
	Houe rotative		6-10			6-10	>10	>10		
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6		
	Sarcluse à dent					2-6	2-6	6-10		
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	6-10		
	Sarcluse avec doigts							3-4		

### LUPIN

Un interligne de 20 à 30 cm permet un désherbage mécanique à l'aide d'une sarcluse dès le stade 2 à 3 feuilles. Les écartements plus larges peuvent engendrer des salissements plus importants.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Lupin	Herse étrille		2-6 *			2-6 *	2-6 *	2-6 **	6-10 **	6-10 **
	Houe rotative		6-10			6-10	6-10	>10	>10	>10
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarcluse à dent					2-6	2-6	2-6	2-6	
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	2-6	2-6	
	Sarcluse avec doigts						2-6	2-6		

## SPB

Les **bandes pour organismes utiles** sont composées de différentes fleurs qui constituent au fil de la saison une source de nourriture pour les insectes pollinisateurs et les auxiliaires (p. ex. guêpes parasitoïdes). Ces insectes peuvent contribuer au contrôle naturel des ravageurs dans les cultures voisines (pucerons et criocères). Le montant des contributions à la biodiversité est de frs./ha 3300.- et elles sont comptées dans les SPB. Les surfaces doivent être ensemencées avant le 15 mai pour une durée d'au moins 100 jours, sur toute la longueur de la culture et en bandes de 3 à 6 m de large. Seuls les mélanges de semences reconnus peuvent être utilisés.

La lutte en plantes par plante est possible dès que les vivaces sont suffisamment développée

Dosage (boille à dos) pour 10l	Rumex	Liserons	Chardon	Séneçons	Chiendent	Protection
Ally Tabs <sup>21</sup> + 20 ml de Gondor	3 tab					
Simplex <sup>21</sup>	50 ml		100 ml	100 ml		S2,Sh, V
Picobello et divers	100 ml		50 ml			S2,Sh, V
Lontrel, Clio (103 g clopyralide/l) + 50 ml d'huile			30 ml			
Alopec, Rapper (720 g clopyralide/kg) + 20 ml d'huile			4 g			
Fusilade Max et divers					100 ml	
Targa Super et divers					100 ml	V

<sup>21</sup> 2 tablettes pour 1.5 l (+ 10 ml de Gondor) si application avec seringue ou mèche

<sup>21</sup> 1 application jusqu'à fin août/2 ans. 25 ml/1 l avec seringue et appareil à mèche

## HERBAGES

### Lutte rumex au printemps (FT 17.32)

Traiter avec ASULAM en période de croissance active du **rumex** (entre 16 et 22° C). Si les pissenlits sont en fleur dans la parcelle, il est interdit d'appliquer de l'ASULAM, afin d'éviter les résidus d'antibiotiques dans le miel.

Les interventions sur les prairies temporaires et permanentes ne sont pas soumises à autorisation.



### Météo des prés

Malgré la pluviométrie, les températures remontent et la pousse de l'herbe est repartie.

Zone	Somme T °C 30 avril	650 °C Fauche précoce (ensilage/séch.)	750 °C Foin précoce Début floraison
Vevey (405m)	813		X
Bière (684m)	676	X	
Oron (829m)	602	X	

[Explications](#) du calendrier fourrager

### Suivi pousse de l'herbe

La pousse effective de l'herbe mesurée la semaine passée était de 75 kg de MS par ha à Yvonand. Pour cette semaine on peut tabler sur une croissance similaire. Avec une ration distribuée à crèche (environ 30% de l'ingestion totale), une surface totale de pâture d'environ 8 ha est nécessaire pour un troupeau de 50 vaches laitières.

Le [tableur](#) « Météo des prés » vous aide à calculer la part complémentaire à la pâture en fonction de votre troupeau et des surfaces à disposition (une version est également disponible pour les [vaches allaitantes](#)).

### Rappels pour bien gérer son stock d'herbe sur pied

- 21 jours de repos par parcelle
- En pâturage tournant : entrée à 10-12cm et sortie à 3-4cm (talon de la botte visible)

Une forte pression de pâture au printemps favorise une repousse de qualité tout au long de la saison.

Si les refus sont de plus en plus présents dans les parcelles, il est possible de les faucher. Ce fourrage moins appétant permet de faire un peu de stock et peut convenir à des génisses ou des vaches tarées. Il est préférable de récolter ces refus en sec plutôt qu'en ensilage (fermentation butyrique), ainsi que de faucher à une hauteur de 7-9 cm sans éclateur pour éviter la souillure du fourrage.

Le broyage des refus devrait se faire plus ponctuellement ou sur des zones de « plantes à problèmes » pour éviter une perte de biomasse et une repousse moins bien consommée. En effet, l'herbe en décomposition, mélangée à des bouses étalées augmente le risque de refus dans les mêmes zones.

### Hauteurs d'entrée optimales dans les parcs



### Hauteurs optimales de sortie des parcs



Quelques conseils pratiques dans les [podcasts](#) de Proconseil.

Au-delà de 18 cm, il est préférable d'exclure la parcelle dans le premier tour de pâture afin de la laisser pour la fauche et revenir dessus pour la 2ème utilisation lorsque les besoins en surface de pâture augmentent (notamment en début d'été).

### Faucher dès que possible

Alors que des ensilages ont pu se faire ce début de semaine, les foin de séchoir vont reprendre dès qu'un créneau météo se présente.

Au-delà des 850°C, les foin sont plus grossiers et riches en fibres. Ils conviennent bien à des animaux peu exigeants ou en complément dans une ration peu structurée.

**Prairie** : fauche à 7-8 cm pour une repousse rapide et limiter la souillure du fourrage.

**Pâturage** : si un débrayage est nécessaire, une fauche à 5-6 cm favorise l'appétence de la repousse et évite une montée du plateau de tallage.

Les mélanges céréales-légumineuses semés cet automne évoluent rapidement. Le seigle est au stade début épiaison. Pour une récolte de qualité il faudrait faucher dès que les conditions du sol le permettent. Pour une récolte de qualité, faucher au stade début

épiation, dès les premiers épis visibles. Cela permet également de libérer la parcelle rapidement pour un semis de maïs dans de bonnes conditions.

Les mélanges à base de triticales sont plus tardifs.

## Luzerne

Les premières coupes de luzerne ont débuté. Voici quelques conseils des bonnes pratiques pour exploiter au maximum son potentiel sans pénaliser sa pérennité.

- **Stade de récolte** : Pour une première exploitation de la luzerne, le stade début bourgeonnement est un bon compromis entre qualité fourragère et rendement.
- **Récolte** : il est bien connu que la qualité fourragère se trouve dans les feuilles de luzerne et c'est pour cela qu'il est important de minimiser les pertes à la récolte. Les passages de pirouette (à vitesse de rotation réduite) sont conseillés si les feuilles sont encore tendres et, si possible, le matin. L'utilisation d'un retourneur d'andains est plus avantageuse que la pirouette ou l'andaineur rotatif et permet de réduire fortement les pertes par brisures.
- **Semis de nouvelles parcelles de luzerne** : bien que les recommandations soient similaires à celles concernant les prairies multi-espèces, certains points sont spécifiques à la luzerne. Elle requiert des sols bien drainés, un pH supérieur à 6.5 et bien pourvu de phosphore et potasse. Pour atteindre des bons rendements, une fumure de fond est nécessaire (p. ex. 20-30 tonnes de fumier par hectare). Veillez à laisser environ 5 ans entre 2 cultures de luzernes et éviter de sursemmer de la luzerne dans une luzernière car elle est auto-toxique et la germination est fortement pénalisée.

Pour plus d'information sur la culture de luzerne n'hésitez pas à consulter la fiche technique 9.7.1.1 « Prairies temporaires – La luzerne cultivée » du classeur « Production fourragère ».

## Pensez également au sauvetage des faons !

Avant de faucher, pensez à faire contrôler vos prairies pour le sauvetage des faons (ce service est gratuit). Pour cela, vous pouvez contacter votre interlocuteur local, au minimum la veille de la fauche

### Responsables par région

Alpes	Jean-Claude Roch	079 688 39 58
Broye	Jean-Michel Vessaz	079 730 31 91
Jura Nord VD	Daniel Golaz	078 847 14 66
Ouest vaudois	Raymond Bourguignon	079 626 54 71
Plateau	Roger Stettler	079 266 40 65
Vallée de Joux	Sylvain Morel	079 294 11 28

## Fumure

Un apport de 30 U d'azote pourra se faire après la première coupe sous forme minérale ou organique, selon le stock d'engrais de ferme.

Sur les prairies intensives et au sol superficiel, l'apport de soufre peut être raisonné à l'aide de la fiche technique 5.8.1 « Fumure soufrée dans les prairies » du classeur « Production fourragère ». Il peut être nécessaire notamment pour les deuxièmes coupes et peut se faire avantageusement sous forme de sulfate d'ammoniaque, sulfate de Mg, kiesérite ou gypse.

L'apport de soufre directement dans la fosse à lisier est déconseillé car il est plus onéreux, moins ciblé et augmente les odeurs lors de l'épandage (dégagement de H<sub>2</sub>S).

## Céréales (dérive et eaux de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive eau	E20m	H	2,4-D Plus, Biplay SX, Concert SX, Constar, Refine Extra SX, Trinity, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		F	Caramba, Comfort, Elatus Era, Input, Pronto Plus, Prosaro Plus, Sirocco
		I	Gazelle 120 FL, Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	E50m	I	Aligator, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar
E100m	I	Cypermethrine	
Dérive biotopes	B3m	H	Agiliti, Atlantis Flex, Basagran SG, Cleave, Effican SG, Husar Plus, Kusak SG, Monitor, Othello, Pedian SG, Starane Max
	B6m	H	Archipel, Ariane C, Atlantis Star, Axial One, Biathlon 4D, Capri Twin, Cerelex, Florasustar, Globus, Othello Star, Pacifica Plus (0.2 kg/ha), Pixxaro EC, Primus, Refine Extra SX, Sprinter, Starane XL
	B20m	H	Ally Power, Ally SX =< 25 g/ha, Biplay SX, Concert SX, Constar, Express Max SX, Express SX (45 g/ha), Finy =< 25 g/ha, Pacifica Plus (>0.2 kg/ha)
	B50m		Ally SX > 25 g/ha, Express SX (>45 g/ha), Finy >25 g/ha
Dérive installations publiques	P3m	H	2,4-D Plus, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D flüssig
		F	Bion
	P6m	H	Exelor, MCPP Combi, Plüsstar
P20m	H	Duplosan KV Combi	
Ruissellement	1 pt	H	2,4-D Plus, Antilope (0.4 l/ha), Araldo (0.4 l/ha), Artist (0.5 – 0.9 kg/ha), Biplay SX, Boxer, Carmina 640, Condoral SC, Dancor 70 WG, Defi, Duplosan KV Combi, Exelor, Falkon, Golaprex Basic, Herold Flex (<1 l/ha), Herold SC (0.4 l/ha), MCPP Combi, Miranda (0.4 l/ha),



			Monitor, Oxidia, Pacifica Plus, Plüsstar, Roxy EC, Sencor SC, Tarak, Trinity, Zepter, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		F	Absolut, <b>Adexar Top</b> , Aviator Xpro, Bogard, <b>Bronco Top</b> , Comfort (0.75 l/ha), Difcor 250 SC, Elatus Era, Fandango, Input (0.75 l/ha), Kantik, Lumino, Pandora, Pronto Plus, Prosaro Plus (0.75 l/ha), Sico, Slick, Unix
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar, Pirimicarb 50 WG, Pirimor
	2 pts	H	Antilope (0.6 l/ha), <b>Aduka</b> , Araldo (0.6 l/ha), Constar, Herold Flex (1 l/ha), Herold SC (0.6 l/ha), Malibu, Miranda (0.6 l/ha), Naceto, Refine Extra SX,
		F	Comfort (1.25 l/ha), Input (1.25 l/ha), Pronto Plus, Prosaro Plus (1.25 l/ha)
3 pts	H	Concert SX	

### Céréales (eaux souterraines)

<b>Produits interdits ou à éviter</b>			
<u>Zones de source</u> S2 ou S3 ou Zu	H	Avacco, Avero, Avoxa, Axial One, Basagran SG, Biathlon 4D, Concert SX, Constar, Derux, Effican SG, Falkon, Grant, Kusak SG, Pedian SG, Refine Extra SX	
	F	Amistar, Globaztar SC	
Restriction quantité	H	<b>Bentazone</b> (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG <b>Thifensulfuron</b> (1 fois/3 ans) : Concert SX, Constar, Refine Extra SX <b>Sulfosulfuron</b> (1 fois/3 ans) : Monitor	
	M	<b>Métaldéhyde</b> (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint	
Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG	

### Betteraves sucrières (dérive et eau de surface)

<b>Produits avec des contraintes d'utilisation</b>			
<u>Dérive</u>	E20m	H	Lenacil, Spark, Venzar
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	E50m	F	Ethosan, <b>Sheriff</b> , Spyrale
		I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
E100m	I	Aligator (> 0.3 l/ha), Cypermethrine, Decis Protech (> 0.5l/ha), Deltaphar (> 0.3 l/ha), Deltastar (> 0.3 l/ha)	
<u>Dérive biotopes</u>	B6m	H	Début, Select max 0.5 l/ha
	B20m	H	Select > 0.5 l/ha
Dérive installations publiques	P3m	H	Rapper
<u>Ruissellement</u>	1 pt	H	Lenacil, Spark, Venzar, Venzar 500 SC
		F	Bogard, Difcor 250 SC, Ethosan, Lumino, Sico, Slick, <b>Sheriff</b> , Spyrale
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar, Gazelle SG, Oryx Pro, Pirimicarb 50 WG, Pirimor, Pistol
	2 pts	H	Conviso One, Debut DuoActive

### Betteraves sucrières (eau souterraine)

<b>Produits interdits ou à éviter</b>			
<u>Zones de source</u> S2 ou S3	H	<b>Braudio</b> , Debut DuoActive, Lenacil, Select, Solanis, Spark, Tanaris, Venzar, Venzar 500 SC, Zeppelin	
	F	Priory Top	
Restriction quantité	H	<b>Quinmerac</b> (1 fois/2ans): <b>Braudio</b> , Solanis, Tanaris, Zeppelin	

	M	<b>Métaldéhyde</b> (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
--	---	--

### Maïs (dérive et eau de surface)

<u>Dérive</u>	E20m	H	2,4-D Plus, Calado, Deluge, Dual Gold, Frontex Kyleo, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig,
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	E50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	E100m	I	Aligator (>0.3 l/ha), Cypermethrine,
<u>Dérive biotopes</u>	B3m		Basagran SG, Effican SG, Harmony SX, Kusak SG, <b>Lentagran 600, Lentagran WP</b> , Pedian SG, Starane Max
	B6m	H	Globus, Primus
	B20m	H	<b>Rimuron</b>
Dérive installations publiques	P3m	H	2,4-D Plus, <b>Lentagran 600, Lentagran WP</b> , Zwei-4D dicopur, Zwei-4D flüssig
	P6m	H	<b>Kyleo</b>
<u>Ruissellement</u>	1 pt	H	2,4_D Plus, Adengo, Adengo S, Azur Maïs (<1.5 l/ha), Equip (<1.5 l/ha), Equip Power (<1.25 l/ha), Monsoon (<1.5 l/ha), Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		F	Korite 420 FS (répulsif corneilles)
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	2 pts	H	Azur Maïs (2 l/ha), Equip (2 l/ha), Equip Power (1.5 l/ha), Kyleo, Monsoon (2 l/ha)
	3 pts		Calado, Deluge, Dual Gold, Frontex

### Maïs (eau souterraine)

#### Produits interdits ou à éviter

<u>Zones de source S2 ou S3</u>	H	Adengo, Adengo S, Arrat, Basagran SG, Calado, Deluge, Dual Gold, Effican SG, Frontex, Harmony SX, Kusak SG, Pedian SG
Restriction quantité	H	<b>Bentazone</b> (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG <b>Isoxaflutole</b> (60 g/3 ans): Adengo, Adengo S <b>Métolachlore</b> (1.5 kg/3ans): Calado, Deluge, Dual Gold, Frontex <b>Thifensulfuron</b> (1 fois/3 ans) : Harmony SX
	M	<b>Métaldéhyde</b> (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Calado, Deluge, Dual Gold, Effican SG, Frontex, Kusak SG, Pedian SG

### Pommes de terre (dérive et eau de surface)

<b>Produits avec des contraintes d'utilisation</b>			
<u>Dérive</u>	E20m	H	Artist (max. 2.5 kg/ha), Bandur, Baso, Challenge, Chanon, Dacthal SC, Dunovum, Firebird, Firebird Plus, Laguna, Mizuki, Sunrise
		F	Epoque, Ibiza SC, Mapro, Tisca, Zignal
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno, Techno 10 CS
	E50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	E100m	I	Cypermethrine
<u>Dérive biotopes</u>	B6m	H	Select max 0.5 l/ha
	B20m	H	Select > 0.5 l/ha, <b>Rimuron</b>



Dérive installations publiques	P3m	R	Fazor, Germstop, Itcan SL 270
Ruisselement	1 pt	H	Arcade 880 EC, Boxer, Condoral SC, Dancor 70 WG, Defi, Golaprex Basic, Metric, Oxidia, Roxy EC, Sencor SC, Zepter
		F	Bogard, Difcor 250 SC, Eleto, Leimay, Lumino, Revus Top, Sico, Slick
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar, Gazelle SG, Oryx Pro, Pistol
	2 pts	H	Artist (1 kg/ha), Bandur (1 l/ha), Baso (1 l/ha), Chanon (1 l/ha), Challenge (1 l/ha), Dacthal SC (1 l/ha), Dunovum (herbicide), Firebird (herbicide), Firebird Plus (herbicide), Laguna (1 l/ha), Mizuki (herbicide), Sunrise (herbicide)
	3 pts	H	Artist (1.5-2.5 kg/ha), Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Chanon (2 l/ha), Challenge (2 l/ha), Dacthal SC (2 l/ha), Dunovum (défanage), Firebird (défanage), Firebird Plus (défanage), Mizuki (défanage), Sunrise (défanage), Laguna (2 l/ha)
		F	Kunshi, Nospo Combi
	4 pts	H	Bandur >2 l/ha, Baso >2 l/ha, Chanon > 2 l/ha, Challenge > 2 l/ha, Dacthal SC >2 l/ha, Laguna > 2 l/ha
		F	Epoque, Ibiza SC, Mapro, Signal

### Pommes de terre (eau souterraine)

<b>Produits interdits ou à éviter</b>		
Zones de source S2 ou S3 ou Zu	H	Basagran SG, Effican, Kusak, Pedian SG, Select
	F	Amistar, Fungifend, Globaztar SC, Infinito,
Restriction quantité	H	<b>Bentazone</b> (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG
	F	<b>Fluopicolide</b> (1 fois/2ans): Infinito
	I	<b>Chlorantraniliprole</b> (1 fois/2 ans): Coragen
	M	<b>Métaldéhyde</b> (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG

### Tournesol (dérive et eau de surface)

<b>Produits avec des contraintes d'utilisation</b>			
Dérive	E20m	H	Bandur, Baso, Calado, Chanon, Dacthal, Laguna
		F	Priory Top, Sirocco
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	E50m	I	Decis Protech (<0.3 l/ha), Deltaphar (<0.3 l/ha), Deltastar (<0.3 l/ha)
	E100m	I	Cypermethrine
Dérive biotope	B6m	H	Proman, Select (0.5 l/ha), Soletto
	B20m	H	Select (>0.5 l/ha)
Ru	1 pt	I	Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar, Pirimicarb 50 WG, Pirimor
	3 pts	H	Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Chanon (2 l/ha), Dacthal (2 l/ha), Laguna (2 l/ha)
	4 pts	H	Bandur (3 l/ha), Baso (3 l/ha), Chanon (3 l/ha), Dacthal (3 l/ha), Laguna (3 l/ha)

### Tournesol (eau souterraine)

<b>Produits interdits ou à éviter</b>		
Zones de source S2 ou S3 ou Zu	H	Select
	F	Priory Top
Restriction	M	<b>Métaldéhyde</b> (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces,

quantité		Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
----------	--	--